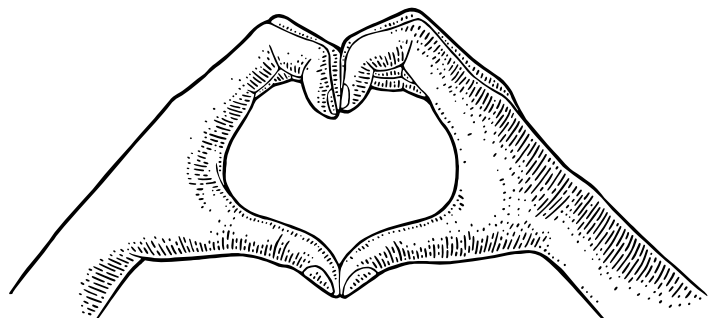




MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
À FRANCLENS

    @mfr_franc lens

www.mfr-franc lens.fr

101, chemin des Folliets 74910 Franc lens
04 50 77 97 25 • mfr.franc lens@mfr.asso.fr



LE GUIDE

DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

CAP MAÇON



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

FRANCLENS

Vous avez accepté de recevoir un apprenti de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Franciens et nous vous en remercions. Ce guide a pour but de vous aider dans l'accompagnement de votre apprenti tout au long de son apprentissage.



L'APPRENTISSAGE : Un atout pour l'entreprise

Accueillir un apprenti, c'est transmettre son expérience, ses savoir-faire, la passion de son métier. Vous contribuez ainsi à l'avenir de votre profession et de votre entreprise. Accueillir un apprenti, c'est encore préparer, attirer et recruter de nouveaux talents.

LA MFR DE FRANCIENS À VOS CÔTÉS

L'alternance est au cœur de la pédagogie des MFR.

À tout moment, l'équipe de la Maison Familiale Rurale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : Un engagement professionnel et humain fort

Être maître d'apprentissage, c'est faire le choix de :

- Confier à un apprenti des missions correspondantes à la qualification préparée.
- L'encadrer au quotidien dans ses activités et organiser son travail.
- L'aider à acquérir des compétences. Contribuer à son autonomie.
- Dialoguer et échanger avec lui pour l'accompagner dans sa progression.
- Travailler avec l'équipe éducative de la MFR, le jeune et les responsables légaux

C'est ensemble en accompagnant l'apprenti dans sa formation que nous lui permettrons de s'élever, réussir et s'intégrer pleinement dans la société et le monde du travail.



DATES À RETENIR :

Journées Portes Ouvertes : Mercredi 10 Décembre 2025
Samedi 31 Janvier 2026 / **Mercredi 04 Mars 2026 (Forum Franciens)** /
Samedi 14 Mars 2026 / Mercredi 22 Avril 2026 / Mercredi 20 Mai 2026 /
Mercredi 17 Juin 2026

Remise des Diplômes : Vendredi 05 décembre 2025

CONTACT AVEC LE MONITEUR RÉFÉRENT

ADMINISTRATION :
mfr.franciens@mfr.asso.fr

DIRECTRICE :
Patricia Sberro
patricia.sberro@mfr.asso.fr

CAP PEINTRE :
Adrien Brun
adrien.brun@mfr.asso.fr

CAP IMTB : (Intervention en Maintenance Techniques des Bâtiments)
Thierry Charles
thierry.charles@mfr.asso.fr

CAP MACON :
Jérémy Mallevall
jeremy.mallevall@mfr.asso.fr

CAP CRCTP : (Constructeur de Réseaux de Canalisations de Travaux Publics)
Fabrice Grebert
fabrice.grebert@mfr.asso.fr

CAP CONDUCTEUR D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES
Michel Bourgeois
michel.bourgeois@mfr.asso.fr

RÉFÉRENTE SOCIAL :
Valérie Noël
valerie.noel-direction@mfr.asso.fr

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : Un engagement professionnel et humain fort

Le temps de formation en entreprise est une autre façon d'apprendre. Il permet aux jeunes d'être actifs, de découvrir un nouvel environnement, de vivre avec des adultes engagés dans une profession.

Le maître d'apprentissage et plus généralement l'entreprise sont co-formateur. Ils doivent transmettre un métier par acquisition de compétences professionnelles tout en organisant une progression sur les deux années, en suivant le guide suivant :

CAP MAÇON / COMPÉTENCES À MOBILISER

C1 : COMMUNIQUER

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

C2 : PRÉPARER

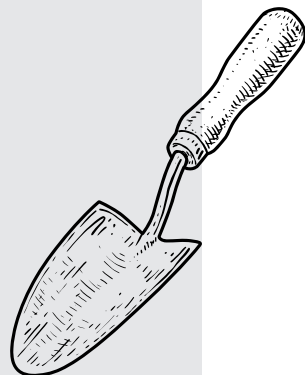
- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages
- C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants

C3 : RÉALISER

- C3.1 : Organiser son poste de travail
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- C3.5 : Mettre en place et démonter un étalement
- C3.6 : Implanter et tracer des ouvrages
- C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires
- C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés
- C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages
- C3.10 : Mettre en place des armatures
- C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments
- C3.13 : Intervenir sur le bâti existant
- C3.14 : Poser des éléments préfabriqués
- C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal
- C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages

C4 : CONTRÔLER

- C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports
- C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux



L'APPRENTISSAGE : Un atout pour l'entreprise

La MFR / CFA de Franc lens, est une association loi 1901, Mr Pierre Mermier en est le président. Nous adhérons au mouvement des Maisons Familiales Rurales soit 430 établissements en France, 17 en Savoie(1), Haute Savoie (16).

Située à seulement 15 minutes de Bellegarde sur Valserine, la MFR de **Franc lens** accueille environ 130 apprentis chaque année. Nous réalisons également de l'accueil les Week end et vacances scolaires en louant nos locaux, et nous produisons 470 repas par jour pour les cantines des écoles de notre territoire.

Forte de ses 40 ans d'existence, la MFR propose des formations de qualité pour jeunes, adultes et salariés d'entreprises du CAP au BAC, BP et Titres dans les métiers du bâtiment.

- CAP Maçonnerie
- CAP Peintre Applicateur Revêtement
- CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments (Ancien CAP MBC)
- CAP Constructeur de Réseaux en Canalisations de Travaux Publics
- CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières

- BP Peintre
- BP Maçon

- Formations continues, R408, SST...

- CQP Chef d'équipe chapiste

L'équipe de la MFR détient un véritable savoir-faire pour conduire des formations par alternance. En effet, la formation en apprentissage permet de mettre les jeunes en relation avec le monde du travail suivant un planning défini comme suit, afin qu'il construise son projet professionnel et qu'il acquière des savoir-faire.



PLANNING CAP 1 MAC 2025/26

Planning : Planning annuel - Toutes les formations

Formations : CAP MAC 1 ☐ Voir les archives (FM) Année : 2025-2026

Outils : ☐ Outils ☐ Choix d'élève

☒ Cours (13 sem. : 00h00) ☐ Alternance (32 sem. : 1120h00) ☐ Congés (0 sem.) ☐ Non précisé (8 sem.)

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Août	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Septembre	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Octobre	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Novembre	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Décembre	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Janvier	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Février	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Mars	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Avril	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Mai	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Juin	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M
Juillet	01 V	02 S	03 D	04 L	05 M	06 Me	07 J	08 V	09 S	10 D	11 L	12 M	13 Me	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 Me	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 Me	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M

LA MFR DE FRANCLENS À VOS COTÉS

La formation par alternance met les jeunes en relation avec de nombreux adultes : les maîtres d'apprentissage, l'équipe de la MFR, les responsables légaux.

Les Maîtres de l'Apprentissage **sont des partenaires majeurs de la formation** dans l'acquisition des savoirs et la découverte d'un métier, pour entretenir la motivation, pour développer le sens de la responsabilité et de l'initiative chez les jeunes.

AINSI, NOUS RESTONS EN LIEN AVEC VOUS GRÂCE À :

Des visites durant les deux années en entreprise

Pour échanger sur le jeune, répondre à vos interrogations, évaluer nos classes terminales.



Le livret d'apprentissage :

Un outil de gestion réglementaire qui facilite la communication entre les responsables légaux, le maître d'apprentissage et les moniteurs. Il recense les activités réalisées à la MFR et en entreprise. Il doit être signé à chaque alternance.

L'envoi des bulletins scolaires :

Deux fois par an, vous recevrez par mail un bulletin semestriel de votre jeune.

La journée des partenaires / Forum (mercredi 04 Mars 2026) :

Une rencontre sans RDV qui vous permettra de découvrir notre MFR, le programme pédagogique de la formation du jeune, de répondre à vos questions et de se retrouver autour d'un buffet.

L'évaluation de l'apprenti en deuxième année.

La MFR est habilitée pour réaliser les épreuves des CAP en CCF. Le jeune passe des épreuves en matières générales et techniques. L'évaluation en entreprise contribue également à la délivrance du diplôme. Durant la seconde année de formation, entre septembre et juin, le jeune doit être évalué sur ses aptitudes à réaliser les tâches en fonction des compétences attendues. Un livret d'évaluation vous sera remis en début de deuxième année de formation.

Pour participer aux jurys d'exams contactez : mfr.franclens@mfr.asso.fr

Notre référent H+ (Handicap)

En cas de difficultés persistantes du jeune, et ce malgré son apparente bonne volonté et vos explications, n'hésitez pas à contacter V. Noël qui étudiera avec vous les possibilités d'action.